



## INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2024-05

### COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D. 741-9 ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif, établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 juin 2021 portant nomination de Madame Hélène SURREL aux fonctions de directrice de l'IEP de Lyon ;

Vu l'arrêté n° MEN000011768610 du 15 décembre 2023 portant changement d'affectation de M. Jérémy OLIVO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour occuper un emploi dans l'enseignement supérieur à l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;

Vu le Règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, notamment son article 28,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour l'année universitaire 2023-2024, le comité de direction de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, dit « Sciences Po Lyon », est composé de :

- Hélène SURREL, directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;
- Albane GESLIN, directrice des études et partenariats académiques ;
- Jérémy JAMMES, directeur des relations internationales ;
- Jérémy OLIVO, directeur général des services.

**Article 2** : L'arrêté 2023-15 est abrogé.

**Article 3** : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à la date de sa signature et de sa transmission au recteur académique de région, chancelier des universités. Il est publié sur l'intranet du personnel, affiché dans la salle du personnel et sur les panneaux d'affichage du DEPT à Saint-Étienne.

**Article 4** : Le Directeur général des services de l'IEP est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 7 mars 2024

La Directrice de l'IEP

Hélène SURREL